

Hiver 2023



Sylvain Coutant

AULT

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

- P2-3 : Édito du Maire**
- P4-7 : Travaux - Urbanisme - Environnement**
- P8-11 : Culture - Éducation**
- P12-13 : Tourisme - Développement local**
- P14-17 : Animations 2022**
- P18-19 : Affaires sociales**
- P20-21 : Agenda - 1er semestre 2023**
- P23 : IntraMuros**
- P23 : Parole du groupe minoritaire**
- P24 : Contacts et informations pratiques**

*« Aujourd'hui la
commune d'AULT est
reconnue et respectée ! »*

Édito du Maire

Chères Aultaises, chers Aultois,

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, le 23 mai 2020, il y a 2 ans et demi, la COVID nous avait empêché d'organiser les vœux à la population. J'ai donc pris plaisir à recevoir plus de 400 personnes, pour la cérémonie des vœux 2023.

Je souhaite vous adresser tous mes vœux de santé, bonheur, de réussite dans vos projets, mais aussi d'espoir pour cette année 2023, à vous et à vos proches. Sachez que vous pouvez compter sur ma détermination intacte et mon engagement total avec mon équipe et nos partenaires pour porter haut les couleurs d'Ault.

L'année 2022 s'est déroulée dans un contexte national et international de crises : sanitaire, politique, environnementale, énergétique liée à la situation de guerre en Ukraine et sociale accentuée par des situations empreintes d'incertitude, avec des petits salaires ou des petites retraites qui n'arrivent plus à faire face aux charges courantes. Il est grand temps de positionner, au cœur des préoccupations et des décisions, l'être humain, le patient, le consommateur, la proximité.

Un temps, dans l'organisation administrative, la commune a été sur la sellette. Face à ces crises, elle n'a jamais été aussi nécessaire. C'est un échelon indispensable à la vie collective, qui doit répondre quotidiennement aux attentes et aux difficultés de nos concitoyens.

Après deux ans et demi de mandat, Je veux vous rappeler les principaux objectifs que nous nous étions fixés dans notre programme électoral qui reste notre feuille de route :

- Être attentifs au quotidien des Aultois et renforcer le lien social, notamment en période de crise.

Les actions menées par les élus du CCAS et ses bénévoles, décrites dans le bulletin, sont à souligner.

En créant les conditions du mieux vivre, en maintenant, en adaptant ou en développant les services publics à la population, ou encore en portant une attention toute particulière à l'école et aux enfants de la commune, la municipalité souhaite améliorer les conditions de vie des Aultois. Ainsi la mise en place du ramassage des déchets verts par la municipalité est très prisée et je souhaite citer les permanences hebdomadaires des services sociaux du département ou encore celle de l'Architecte des Bâtiments de France une fois par mois. Un programme pluriannuel de sauvegarde de la voirie dépourvue d'entretien depuis des décennies, à raison de 100.000 à 150.000 € par an est organisé et en 2023 l'opération de l'amélioration de l'habitat (O.P.A.H.) sera poursuivie pour permettre aux habitants propriétaires occupants, ou aux locataires, de bénéficier d'aides pour la rénovation des logements souvent énergivores ou encore inadaptés au vieillissement. En 2023, la commune d'Ault sera candidate pour accueillir une des 200 nouvelles gendarmeries qui seront implantées sur le territoire national, suivant la volonté du gouvernement, et nous espérons finaliser le projet de l'espace intergénérationnel qui est avant tout un endroit fait pour les Aultois, un endroit où on se retrouve, près de l'école et à proximité du quartier de Bellevue qui rassemble une grande majorité des enfants et du nouveau quartier du Moulinet.

- Donner à AULT la place qu'elle mérite en créant de l'attractivité.

Dans le domaine du patrimoine à valoriser, l'aménagement du centre bourg est un chantier majeur qui entre dans sa dernière saison. Je sais que ce chantier perturbe la vie en coeur de ville et les 2 mois à venir seront encore plus compliqués, car l'installation des pavés sur la voie centrale interdira la circulation. Je vous remercie pour votre patience et reste à votre écoute. L'enveloppe financière de ce chantier de 5,2 millions € (hors assainissement, eau potable et éclairage) est tenue malgré la forte augmentation des prix.

La restauration de l'église, monument historique, est un devoir. L'étude de diagnostic sera présentée

aux services de l'État fin janvier, afin de hiérarchiser les travaux. Le projet d'aménagement du moulinet, outil de développement touristique, mais aussi de l'habitat avance. Une nouvelle réunion de concertation sera organisée fin mars.

Concernant le patrimoine naturel, l'aménagement du chemin rural du Bois de Cise au Bel Air en voie douce, concernera tout public, y compris PMR. Les travaux débutent le 23 janvier 2023 pour 60 jours et sont financés à 80% par l'État et la CCVS. Le dossier de la gestion des eaux pluviales sur le plateau est un chantier essentiel pour préserver notre centre bourg. De plus les haies plantées permettront le développement de la biodiversité.

Il faut être conscient que le développement économique de la commune d'Ault passe par le développement touristique qui est créateur d'emplois. En accompagnement du parc privé de locations qui se densifie et s'améliore, la commune dispose d'une offre de 5 logements meublés au Manoir et développe ses campings dont le chiffre d'affaires a augmenté de 40% par rapport à 2019. Les structures touristiques évoluent avec l'installation du point plage, les voies cyclables, le point d'accueil touristique, et il est important de connaître et faire connaître notre commune à travers les nombreux clips, courts métrages qui sont tournés sur AULT, mais aussi l'étoile obtenue au guide Michelin. La politique d'animations organisées par la commune et les associations, permet de compléter les facteurs d'attractivité.

- Un budget et des impôts à maîtriser :

Ce développement de la commune renvoie une image positive, crée un climat de confiance et incite l'installation de commerces qui sont au nombre de 14 au cours des 18 derniers mois. Depuis notre installation ce sont plus de 7 millions de travaux qui ont été engagés sans augmentation d'impôts, puisque le taux communal de taxe foncière a légèrement baissé (en neutralisant le transfert de la part départementale) et qu'à partir de 2023 les résidences principales ne seront plus imposées à la taxe d'habitation, suivant la volonté du gouvernement. Le financement de ces travaux est assuré par les fonds propres de la commune et par le concours de nos partenaires qui sont

l'État, la région, le département, l'agence de l'eau et la communauté de communes.

A noter que le niveau de trésorerie et de fonds de roulement se situe à 1.795.000 € au 31/12/2022, contre 1.647.000 € au 31/12/2019 avec plus de 400.000 € de factures reçues et impayées, qu'il a fallu régulariser en 2020.

- Informer, rassembler la population

Nous avons souhaité développer les moyens d'information en créant un nouveau site internet, une page Facebook et en mettant en place l'application intramuros. Un bulletin municipal paraît 2 fois par an et une lettre d'information périodiquement. 7 à 8 réunions publiques sont organisées chaque année. Les usagers sont accueillis en mairie tous les jours ainsi que le samedi matin. La commune de part ses propositions d'animations et les associations, œuvrent pour l'intégration des nouveaux arrivants.

Quoi qu'en disent l'opposition municipale et les sempiternels insatisfaits, vous pouvez mesurer le chemin parcouru en à peine un demi mandat et constater le respect des engagements, même s'il reste encore beaucoup à faire. Aujourd'hui AULT est reconnue et respectée ! Mais rien ne peut se faire tout seul, le développement d'une commune, d'un territoire est une œuvre collective, et je veux remercier tous ceux, qui par leurs actions, participent à cet objectif.

Je vous souhaite le meilleur pour 2023 !

Marcel LE MOIGNE
Le Maire



4 Travaux du centre-bourg :

Pénurie de matériaux, problèmes à répétition sur les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, etc., les obstacles n'ont eu de cesse de se dresser en travers des travaux de requalification du centre-bourg. Un problème après l'autre, nous avons fait face, avec le soutien du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard et l'ensemble des entreprises engagées dans ce beau projet, afin que le calendrier soit respecté. Résultat, le compte à rebours final est désormais enclenché et l'inauguration de notre nouveau cœur de village est prévue pour le mois de juin prochain.

Eglise Saint-Pierre : le culte entre deux chaises...

Tout semblait donc, enfin, bien engagé... et voilà qu'un dernier avatar risque de gâcher un peu la fête! En effet, à l'occasion de la pose d'un parafoudre par la Sté Indelec, des désordres sur l'église Saint-Pierre nous ont été signalés. Notamment, une instabilité du beffroi et en particulier de sa balustrade a été constatée, justifiant la mise en place d'un périmètre de protection au pied de l'édifice, avec interdiction de passage et de stationnement, en attendant la réalisation de travaux d'entretien d'urgence.



Vers un programme de sauvegarde du monument

La mise en sécurité du beffroi ne signifiera pas la fin des travaux sur l'église. Bien au contraire. De fait, une mission de diagnostic a été confiée à M. Barriol, Architecte des Monuments Historiques, afin de dresser un bilan sanitaire complet de l'édifice. Cet « état des lieux », avec relevés, analyse et synthèse des études documentaires, historiques, et d'investigation scientifiques et techniques existantes, permettra de proposer différentes hypothèses de restauration.

Les conclusions du diagnostic seront rendues fin janvier. Après examen des services de l'Etat (DRAC), il sera alors possible d'établir un programme d'opérations pour la préserver et valoriser cette figure emblématique de notre village.



Crédit photo : Sylvain Coutant

A l'image de la voirie communale ou d'autres sujets sur lesquels nous n'épilouterons pas, on n'a que trop attendu et les désordres de l'église Saint-Pierre reflètent un manque cruel d'entretien régulier. Qu'on soit religieux ou qu'on ne le soit

Sept siècles

Dressée au centre du bourg, depuis 1341, notre église défie le temps.

Nous sommes tellement habitués à son apparente robustesse, à la sévérité architecturale de son clocher, à la fine tourelle du beffroi, que nous oublions que l'éternité, même pour les églises.....

Au fil des siècles, les générations successives ont laissé leurs traces. Quelques-unes, géniales, d'autres moins heureuses, certaines tragiques. Saint-Pierre d'Ault est en mauvais état. Les

Aultoises du XXI^e siècle ont le devoir de poursuivre l'histoire, de sauvegarder l'héritage !

La Municipalité est propriétaire de l'édifice et va donc assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux qui vont bientôt commencer. Elle se chargera de collecter les subventions auprès des institutionnels.

L'association «les Amis du Beffroi restaurer l'église Saint Pierre» qui a été créée en 2021 s'inscrit dans ce cadre et a pour objectifs de :

-Populariser, faire découvrir, inventorier,

pas, là n'est pas la question : il ne faut pas opposer culte et culture, ce patrimoine est notre histoire et nous n'avons pas le droit de l'abandonner. Cœur du village, où l'art est accessible à tous, l'église est l'un des sites aultois les plus visités de notre village. Mais au-delà d'un attrait « simplement » touristique, il s'agit de préserver un monument auquel sont profondément attachés les habitants, dont il continue de rythmer la vie. La constitution de collectifs en associations, ou encore les nombreuses offres de dons sont autant de preuves de cet attachement.

La circulation en ville : des excès en tous genres

A l'exception des deux artères pénétrantes qui irriguent le village – la rue d'Eu dans sa partie cavée verte et l'avenue du Gal Leclerc – l'ensemble de la commune est désormais « zone 30 ». L'hyper-centre, à partir de la ruelle Saint-Pierre est même passé en « zone de rencontre », limitée à 20 km/h et donnant la priorité aux piétons. Pourtant, la vitesse des véhicules motorisés reste au cœur des préoccupations des Aultois-es. Différentes actions seront engagées dès le premier semestre 2023, afin d'apaiser les vitesses et sécuriser les usagers

préservé ce monument historique.

-Venir en complément de l'action communale en s'inscrivant auprès de la Fondation du Patrimoine afin de compléter les sommes qui resteront à trouver et ce notamment au travers du Mécénat.

Dit de cette manière, cela paraît simple ; c'est en réalité une vaste tâche. Nous avons, depuis deux ans, constitué un premier groupe de bonnes volontés et de compétences. Nous faisons visiter le monument, nous organisons quelques événements, nous avons fabriqué une plaquette historique de 16 pages dont la vente bénéficie, comme tous les fonds collectés, à la restauration. Nous avons aussi beaucoup de projets.

Vous pouvez nous retrouver dans l'application IntraMuros (Commune d'Ault) ; vous pouvez également nous contacter par mail à l'adresse :

restaurer.eglise.ault@gmail.com.

Vous pouvez encore venir nous rencontrer pendant les vacances scolaires, le samedi matin lors des visites de l'église.

Pour ajouter quelques siècles à l'histoire.

Pour l'association, le Président Alain Briere.

vulnérables, avec notamment l'implantation de radars pédagogiques sur les axes les plus « roulants » de la



commune, ou encore l'implantation de nouveaux passages protégés sur l'avenue du Gal Leclerc. Toujours dans l'esprit d'une voirie partagée de façon sereine, la mise en place d'une signalétique adaptée devra quant à elle permettre de « contenir » les véhicules de grand gabarit sur les voies qui leur sont adaptées. Les camping-cars seront particulièrement ciblés par cette mesure.

Respect des limitations de vitesse et plus généralement des règles de circulation, les aménagements de nos infrastructures, quels qu'ils soient, ne suffiront certainement pas à solutionner tous les problèmes d'insécurité routière. Et face aux attentes très souvent et trop longtemps exprimées de nos concitoyens, la répression apparaît comme la seule alternative à court terme. Alors souhaitons que les comportements s'améliorent de manière suffisamment sensible pour ne pas avoir à recourir à un système de contrôle-sanction.

La Grande Rue... piétonne jusqu'au mois de mars

Dernière ligne droite de la requalification du centre-bourg, le pavage de la Grande Rue avance bon train. Mais, temps de séchage oblige, la chaussée ne sera rouverte à la circulation que dans deux mois. Durant cette période, des modifications ont été apportées au plan de circulation d'Ault, afin que le bas du village ne soit pas totalement enclavé. Le détail des itinéraires alternatifs est figuré en vignette de la carte jointe à cette brochure. Le plan de circulation est également disponible en mairie et téléchargeable sur le site web de la ville. Nous vous remercions à nouveau pour votre compréhension et votre patience.

[\(Plan de circulation en PJ\)](#)

6 L'espace de loisirs du Phare

Les Aultois-es sont très attaché(e)s à leur village. Cette perception favorable de leur espace commun montre toute l'importance de l'entretenir et de le développer. Parmi les équipements dont la Municipalité souhaite se doter, ceux réservés aux familles sont primordiaux. Ils contribuent au vivre-ensemble et participent fortement à l'attractivité des quartiers.



Un espace favorisant interaction et cohésion sociales

L'installation d'un espace de loisirs est un moyen avéré de créer du lien entre les habitants. Sortir de chez soi pour accompagner les enfants encourage les parents à se rencontrer. De plus, les amitiés nouées ou entretenues sur un banc tout en surveillant les petits favorisent les comportements solidaires. Il en va de même pour les enfants, amenés à jouer ensemble, mais également à se respecter. Par ailleurs, l'utilisation d'équipements communs encourage l'apprentissage des règles de la vie en société.

Investir dans l'éducation

Tout comme le fait de veiller au cadre accueillant de l'école Simone Veil, la création d'un espace de loisirs doté de pôles ludiques et sportifs permettra à la commune de contribuer à l'épanouissement intellectuel et physique de ses jeunes habitants. Les multiples activités offertes par les différents espaces sont un excellent moyen pour développer l'agilité et la motricité tout en mobilisant l'imagination et la créativité.

Redonner du lien entre générations

Le manque d'infrastructures destinées aux loisirs n'est pas l'apanage des plus jeunes ; adolescents et seniors regrettent également le peu d'équipements publics qui

leur sont dédiés. En ce sens, la création d'un espace sport et loisirs permettra de répondre tout autant aux attentes des enfants, des adolescents ou encore des adultes et des seniors, en réunissant en un même lieu des îlots de détente, une aire de jeu pour les 6-12 ans, des agrès de fitness en plein air, des terrains de pétanque, ainsi qu'une piste de pumptrack.

Palier aux disparités géographiques en matière d'équipements ludiques et/ou sportifs de plein air.

Le lieu d'implantation de l'Espace de Loisirs du Phare tient pour partie à une opportunité foncière, la municipalité étant propriétaire d'un terrain en pâture de près de 6.000 m² bordant l'école Simone Veil. Cette surface importante permet d'ores et déjà l'installation d'un bel univers ludique pour enfants et d'équipements de fitness. Ces premières réalisations seront accessibles dans le courant du 1er trimestre et seront suivies par la création d'îlots de détente conviviaux et de terrains pour les boulistes de tous âges. Sous réserve d'obtenir les subventions sollicitées auprès de nos partenaires institutionnels, l'implantation d'une piste de pumptrack (dédiée à la pratique du BMX, skate, trotinette...) est également prévue à l'horizon 2024. Celle-ci développera au minimum 1.500 m².

Situé sur le plateau, l'Espace de Loisirs du Phare permet de « redistribuer » les différents équipements sportifs et de loisirs de la commune, pour la plupart implantés sur la frange littorale d'Onival (plages, city stade, base nautique, etc.), et ce au bénéfice de quartiers périphériques - Bellevue et le Reposoir - qui ne sont pas dotés en équipements de plein air alors qu'ils concentrent la population aultoise la plus jeune.

Des services et des équipements pour les usagers de l'EuroVelo 4

L'Espace de Loisirs du Phare se développe le long de l'EuroVelo 4, encore nommée Vélomaritime. Ce parcours de près de 1.500 km offre la possibilité de découvrir des sites mythiques tels que la côte de granit rose, le Mont-Saint-Michel, les plages du débarquement, l'arche et l'aiguille creuse d'Etretat, ou encore la baie de Somme. De fait, son attractivité et sa fréquentation nécessitent un jalonnement d'équipements destinés aux usagers (bornes de gonflage, réparation, recharge de VAE, ou plus simplement aires de détente et sanitaires en bord du cheminement). De fait, la mise en place des différents modules de l'Espace de Loisirs du Phare intégrera cette nécessité de complémentarité : outre l'accès aux sanitaires et espaces de convivialité, les cyclistes pourront également bénéficier d'équipements spécifiques. Avec les campings municipaux

de la Cavée Verte et de la Chapelle, tous deux en bordure de voie cyclable, Ault contribuera ainsi de manière efficace au maillage des dispositifs favorisant les mobilités décarbonées.

Chemin rural entre Bel Air et Bois de Cise : gros moyens pour voie douce

Les engins de terrassement sont à l'œuvre depuis la fin du mois de janvier ; à l'issue de ce chantier qui ne devra pas excéder 2 mois, ornières boueuses et autres nids de poules, colmatés à grand renfort de dépôts sauvages de fibrociment, laisseront place à une voie douce accessible à tous, hors véhicules motorisés (sauf exploitants agricoles), et tournée vers le large... De nos jours, les voies vertes font couler beaucoup d'encre, et certains diront même... trop de bitume. En l'occurrence, la requalification du chemin rural entre le quartier du Bel Air et le Bois de Cise ne donnera pas matière à polémiquer sur le sujet : en effet, son revêtement ne mettra en œuvre qu'un sable stabilisé. Au-delà des considérations d'ordre écologique ou environnemental, il s'agit de s'inscrire dans une forme de complémentarité avec l'EuroVelo 4 et de favoriser un partage harmonieux de nos espaces publics. Force est de constater que les voies dites « vertes », traitées en enrobés, peuvent donner lieu à des conflits d'usages, et les noms d'oiseaux émaillent parfois les crissements entre groupes de marcheurs et accros de vitesse à vélo. En bref, plus la surface est roulante, plus la cohabitation des différents usagers

devient difficile... Ce problème est beaucoup moins prégnant sur les cheminements au revêtement en sable stabilisé ; pour autant, ceux-ci peuvent accueillir aussi bien piétons que cy-



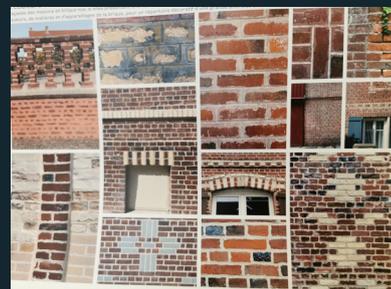
clistes, ou encore personnes à mobilité réduite ; mais le comportement des usagers est grandement apaisé dès lors que le traitement du sol interdit tout amalgame avec un anneau de vitesse. Favoriser partage et convivialité donc, mais aussi la découverte de notre territoire : à la différence de l'EuroVelo 4 qui longe la route départementale, le chemin entre Bel Air et Bois de Cise longera la côte et offrira une vue imprenable sur la Baie de Somme et les falaises de la Côte d'Albâtre. Enfin, s'agissant d'un cheminement qui se prêtera particulièrement aux « flâneries contemplatives », l'itinéraire, bordé de haies bocagères, sera également ponctué de bancs tournés vers l'horizon.

La charte chromatique

Après l'aménagement des espaces publics, pour embellir notre ville au riche caractère et patrimoine, il faut essayer de rechercher une cohérence dans les couleurs, ce qui serait un « plus » essentiel pour la sauvegarde, la valorisation du paysage architectural.

Une étude sur une charte chromatique a été initiée par le cabinet a3dc, qui permettra de proposer des couleurs harmonieuses aux façades aultoises. Cette charte tient compte des remarques de l'Architecte des Bâtiments de France et sera opposable aux Aultois et seul son respect permettra l'obtention de la prime à la rénovation si une déclaration préalable de travaux a été déposée.

Une présentation sera faite en réunion publique aux habitants, aux associations dont l'objet est l'environnement, le patrimoine et le cadre de vie, ainsi qu'aux professionnels du bâtiment le 25 février 2023.



Présent et avenir du Centre culturel Jacques Prévert

Après la pandémie covid de mars 2020, avec son confinement et son prolongement jusqu'en 2022, le Centre Culturel Jacques Prévert n'a pas pu fonctionner dans de bonnes conditions.

L'année 2022 a été marquée par notre volonté de faire vivre ce lieu. A cette fin des spectacles vivants ont pu avoir lieu, certes avec une organisation moins performante que celle que nous envisageons de mettre en place en 2023.

Toutefois, rappelons le premier bilan 2022 des activités culturelles du Centre ;

- La troupe théâtrale de Cayeux GT3 nous a présenté une œuvre originale « les psychopommes » traitant avec humour et espoir le thème de la vie, l'amour, la mort.

- La troupe « Solilés » de St Valéry nous a présenté dans une remarquable interprétation originale les fables de la Fontaine.

- L'exposition de voitures anciennes sur le parking du Centre a associé les exposants locaux et l'association belge « Drone club »

- Un vernissage de l'exposition des « sculptures sonores » suivi de visites interactives du public et d'un spectacle électro acoustique nous a emporté dans une atmosphère cosmique.

- Une exposition en partenariat avec le parc naturel régional nous a présenté l'histoire de la biodiversité locale accompagnée de photos nous projetant dans l'avenir de notre littoral.

- Le concert « d'Amuséon rêve Picard » nous a transporté dans le passé et le présent de la langue picarde.

- Un spectacle féérique pour les enfants de l'école par la troupe théâtrale du « fil rouge » dénommé « Alice au pays de Noël » a fasciné notre jeune public dans le merveilleux univers du théâtre, du cirque et de la magie.

- Enfin, l'inauguration du Centre a attiré un public venu nombreux. La présence et les discours de M. le Maire, de M. le Président du Conseil Départemental et de M. Le Sous-Préfet ont démontré la volonté de chacun d'inscrire la situation du Centre Culturel Jacques Prévert dans une cohérence locale, départementale et régionale.

En 2023, une programmation sera prochainement élaborée en privilégiant les activités théâtrales, les expositions diverses et variées, les concerts de jazz et de musique classique et d'autres spectacles vivants.

Expositions et conférences en Mairie

L'exposition Firmin Girard peintre illustre pré-impressionniste (1838/1921) qui a vécu à Ault quartier d'Onival a attiré un public nombreux. Les sculptures de Jean-Pierre Rozand destinées aux espaces urbains ont été présentées lors de l'exposition Firmin Girard.

Une conférence sur Louis de Funès rentrant dans le cadre du thème des années 65 -75- 85 a été présentée par Khris Smett

Dans le même temps, l'histoire d'Ault et Du C L J durant les années 65-75-85 ont été mis à l'honneur à l'occasion d'une exposition/conférence proposée par l'Association Ault-Le Petit Musée au Casino. Sylvain COUTANT, président de l'association, était en charge de la présentation. Cette exposition a été très appréciée et beaucoup d'Aultois se sont replongés dans le passé.

Les concerts de rue

Les samedis soir ont animé la grande rue durant les deux mois d'été. Chaque samedi de 18h à 20h le podium accueillait des artistes et deux bals ont permis au plus grand nombre de pouvoir danser et s'amuser dans la convivialité.

Dans le cadre des années 65 75 85 nous avons pu écouter « les Peebles » groupe local de Rock and Roll, de Virginie Cochez pour le disco et le groupe 66 pour la pop.

Le programme de 2023 est quasiment arrêté. Les

samedis de 18h à 20h et les bals sont reconduits par la commune.

Au-delà de ce programme, des partenariats sont reconduits avec notamment deux temps forts en 2023, pour une année musicale placée sous le signe de l'éclectisme, à savoir :

- **FESTIVAL AULT EN MUSIQUES !** : en juillet - Les missions du festival Ault en Musiques ! Sous la direction de David LOUWERSE restent toujours **la démocratisation** de la musique classique et jazz, **son accessibilité** auprès du plus grand nombre par le biais d'actions pédagogiques, concert jeune public, présentation

d'instruments à l'école, concerts à thèmes, concert en lien avec les artistes locaux en plus d'artistes venant de partout de France et d'Europe, et pour la première année deux concerts jazz !

- **ROCK & AULT** : fin Août : festival de clôture de la saison- La première édition ayant remporté un vif succès, il a été décidé de renouveler cette belle expérience en 2023.

Bien entendu, les événements culturels et les animations programmés par les associations et les commerçants viennent se rajouter à ceux de la commune.

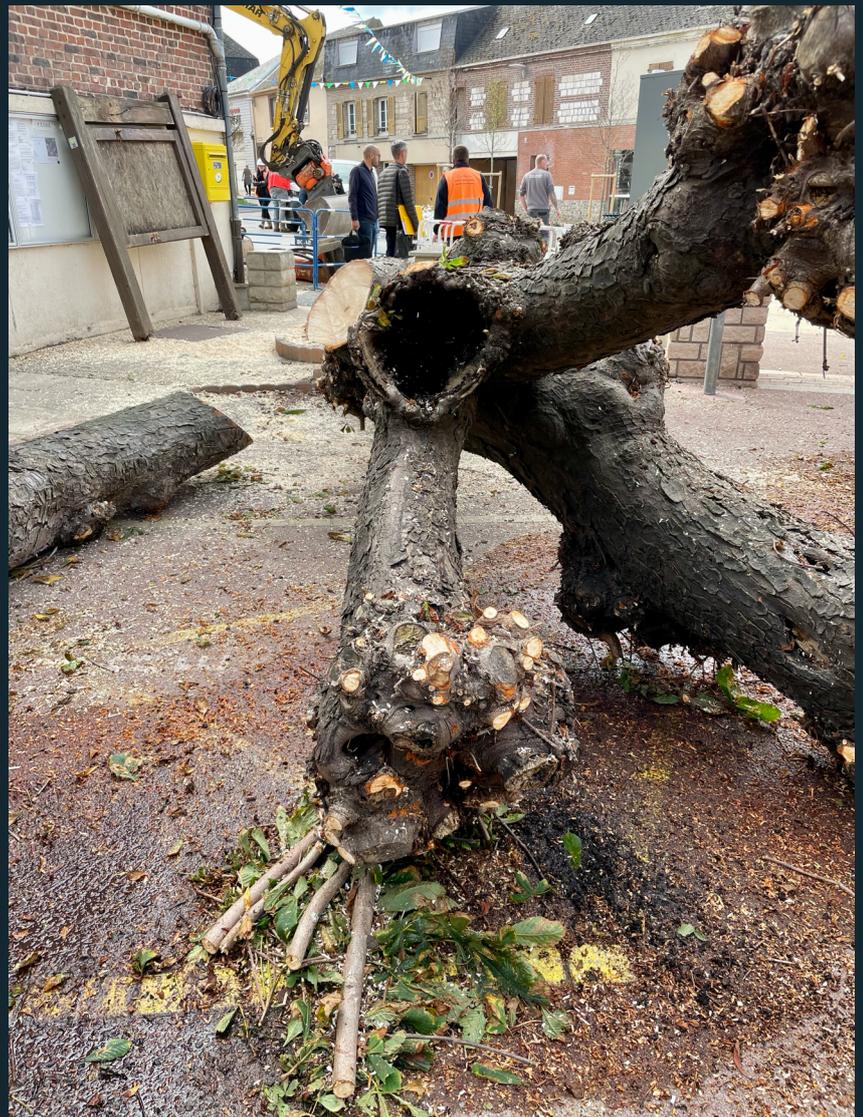
UNE SECONDE VIE POUR LES MARRONNIERS DE LA MAIRIE

Dans le cadre des travaux de réaménagement du centre-bourg d'Ault, les deux marronniers malades qui étaient devant la mairie, en plein cœur de la commune, ont été abattus.

Témoins de l'enfance, de la vie aultoise et éléments de notre patrimoine communal, nous savions qu'ils seraient regrettés et que leur abattage serait un déchirement pour beaucoup.

Aussi, pour nous il était inconcevable de les réduire en copeaux. Nous avons donc décidé de les céder à l'association Effet Mer afin de leur offrir une seconde vie en les transformant en sculptures monumentales.

Nos sculpteurs sur bois aultois, souhaitant leur rendre hommage sont donc missionnés par la commune afin de réaliser une œuvre d'art que tout le monde pourra contempler. L'intention est bien sûr de démocratiser la Culture et l'Art en milieu rural, en exposant des œuvres exceptionnelles dans un décor lui aussi exceptionnel.



Cavité gorgée d'eau. Bien qu'invisible du sol, ce phénomène observé sur les deux marronniers, était à l'origine de leur pourrissement.

Nous sommes très attentifs aux problèmes que rencontrent les élèves en difficulté, et la Municipalité a établi un partenariat solide, basé sur la confiance, avec le corps enseignant qui œuvre pour l'avenir de nos enfants sans jamais oublier personne. Un grand merci aux 4 institutrices et à toute l'équipe.

C'est ça l'école de la République!

La Municipalité apporte son soutien total pour la mise en place d'activités concourant à l'ouverture d'esprit et à la découverte d'autres univers comme la création d'un livre, l'initiation au tennis, les sorties A.M.E., la classe de neige, les spectacles...

L'effectif de l'école est de 75 élèves et toutes les classes sont maintenues pour la rentrée 2023-2024.

Une classe de neige sera organisée à compter du 8 janvier 2024 pour une durée de 10 jours.

Il est déjà possible d'inscrire vos enfants à l'école pour la prochaine rentrée. Les formalités se font en mairie.

Les petits poissons dans l'eau

Le mardi 24 janvier, Maxim, notre guide AME est venu en classe pour des ateliers pratiques avec les CM.

Au programme: fabrication de poissons avec bois et cordages rejetés par la mer.

Les enfants ont adoré et ont réalisé de très beaux spécimens marins.



Fin de l'atelier d'écriture et d'illustration

CE QUI ARRIVE À AULT

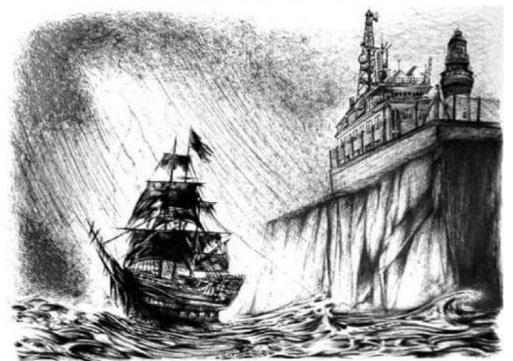


Illustration © Pascal Duclaux

Jeudi 1er décembre, était le dernier de 8 ateliers d'écriture et d'illustration à l'école Simone Veil.

« Une aventure hors du commun, avec les CM1-CM2 d'Amelecap Styves. Pendant quelques semaines, nous avons été chaleureusement accueillis dans cette classe où il règne une ambiance toute particulière, grâce aux pouvoirs magiques de la maîtresse.

Des élèves adorables, respectueux les uns des autres, remplis d'imagination, motivés, volontaires, fiers, comme ils nous l'ont dit hier, "d'avoir la chance de faire un livre, ce qui n'est pas donné à tous les enfants" ! Et nous, quelle chance de pouvoir aider des enfants aussi formidables à créer un livre ! » ont confié les auteurs Céline Potard et Pascal Duclaux.

Concours ATSEM 2022

Nous tenons à féliciter Hélène GIFFARD employée municipale pour sa réussite au concours ATSEM. Il s'agit du concours de la fonction publique pour le recrutement des agents territoriaux spécialisés de 1ère classe des écoles maternelles.

La bibliothèque : Bien plus qu'un lieu de lecture

11

Un espace indispensable et impressionnant

Située dans l'enceinte de la Résidence « Le Noir », la bibliothèque Paul Eluard d'Ault impressionne par le cadre dans lequel elle est installée, celui d'un ancien théâtre au plafond boisé en forme de coque de bateau retourné et qui, grâce à sa mezzanine, permet aux lecteurs de se perdre aussi bien dans le décor que parmi les livres. Un espace impressionnant de notre patrimoine, longtemps oublié, qui mérite notre attention !



Depuis la mise en réseau des bibliothèques de la Communauté de communes des villes sœurs, par volonté des élus municipaux et pour un accès sans frein à la lecture, les bibliothèques des réseaux sont gratuites : pour tous les enfants jusque 18 ans, gratuites pour les adultes résidents permanents ou en résidence secondaire et 10 euros pour les adultes de passage dans notre région. La carte de lecteur informatisée d'une bibliothèque permet de faire des emprunts dans les autres bibliothèques du réseau.

Un lien fort

Notre bibliothèque est importante dans la vie locale et reste un lien fort pour tous. C'est un lieu d'information, de réflexion, de rêves et de partage, dans lequel notre bibliothécaire, Odile, met tout son cœur et sa passion pour organiser diverses animations tout au long de l'année.

2022 a été riche en événements avec des animations, des expositions sur des thèmes très divers. Des ateliers ont également été organisés en di-

rection de tous (bébés, enfants et adultes), avec des Après-midi lectures à voix haute, Heures du conte. Il y a eu également des moments forts avec la venue d'auteurs et des concerts.

La programmation pour l'année 2023 est maintenant finalisée avec notre volonté de renforcer la place de notre bibliothèque dans la vie locale. De la même manière, la bibliothèque ne sera pas oubliée dans les investissements 2023. Elle fait partie de notre patrimoine communal et a besoin de travaux d'entretien et une partie de son mobilier est à renouveler.

Une boîte de retour des livres sera installée à l'entrée de la bibliothèque. Nous avons également décidé l'installation d'une boîte à livres près de la plage d'Onival au niveau de l'espace City Parc et une autre au niveau de l'ancien casino.

Mais cette année 2023 sera également marquée par le départ à la retraite d'Odile. Le 30 juin 2023 sera officiellement son dernier jour de travail. Elle aura marqué de son empreinte notre bibliothèque de par ses compétences mais également sa passion et sa personnalité.



Odile Caillet

Des rendez-vous réguliers

Horaires habituels :

- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
- Jeudi : 10h - 12h / 14h - 17h
- Vendredi : 14h - 18h
- Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 17h

NOTRE PHARE

Le phare a été mis en service en 1951. Il est le troisième phare à avoir été bâti sur le site - la première station de signalisation maritime avait été construite en 1885. Auparavant desservi par des chemins pédestres, le phare était visitable par les habitants et les touristes du site, grâce à la coopération du gardien qui résidait sur le site avec sa famille.

Depuis son automatisation en 2011, et le bouclage du site côté nord pour raisons militaires, le phare a perdu son lien direct avec le bourg d'Ault. La maison du gardien a été vendue par l'ancienne municipalité, les chemins d'accès sont désormais privatisés, le phare que les habitants ont jadis connu a été fermé au public.

Nous sommes tous attachés à notre phare et nous avons tous le désir de le voir rouvrir aux visites. Les démarches ont été entreprises depuis maintenant plusieurs mois. Mais, nous sommes toujours en attente du passage de la commission de sécurité sans l'avis favorable de laquelle une réouverture est impossible. Nous avons également rencontré le service des « phares et balises », qui est propriétaire du phare, qui a accepté que la commune soit désignée comme gestionnaire du bâtiment dans le cadre de son ouverture au public. Nous aurons des aménagements et sans doute des travaux de remise aux normes, mais nous espérons vivement voir le bout de toutes les démarches administratives et une ouverture pour cet été.

Entre temps, la commune a été sollicitée par l'association ARTCONNEXION qui a travaillé avec un petit groupe d'habitants sur le projet de création d'une œuvre d'art pour le phare. L'artiste a été retenu et nous sommes en attente de la présentation de son projet.

Redonnons à notre phare toute la place qu'il mérite dans notre ville !



Phare d'Ault - crédit photo : Sylvain Coutant



Vue du phare d'Ault - crédit photo : Sylvain Coutant

Agence postale communale

Depuis janvier 2022 l'agence postale communale a été créée en Mairie, en remplacement de la poste qui souhaitait se désengager.

Ce choix a été critiqué par certains ; comme souvent, les nouveautés font réagir.

La Municipalité a eu la volonté de conserver ce service ouvert tous les matins, du lundi au samedi.

Les résultats de l'année parlent d'eux-mêmes :

7 114 visites, soit une moyenne de 25 personnes par matinée, chiffres nettement supérieurs à ceux de l'ancien bureau de poste.

Certes, les opérations bancaires ne sont pas réalisables à l'agence et les personnes doivent se déplacer à Friville ou à Mers. Nous pouvons accompagner les usagers qui ont des problèmes de mobilité via la navette du CCAS.



Entrée de l'agence postale communale



L'agence postale communale

Gendarmerie Nationale

Une nouvelle brigade de gendarmerie à AULT ?

Depuis plusieurs années la commune a perdu bon nombre de ses services publics. La brigade de gendarmerie en 2015, le centre médico-social en 2019, le centre des finances publiques en 2021 et heureusement que l'agence postale communale a été créée pour remplacer le bureau de poste.

En 2020, il a été question d'une rétrocession de la gendarmerie à la commune, mais fin 2022 le Ministre de l'Intérieur a dévoilé un nouveau projet d'implantation de 200 nouvelles gendarmeries sur le territoire national. En janvier 2023, la commune d'Ault s'est portée candidate pour répondre à cet appel à projets.



La gendarmerie est fermée depuis 2015

Parade du Carnaval
18 juin



Sous le soleil, la parade carnavalesque s'est déroulée en musique et dans la bonne humeur.

Week-end Années 60' 70' 80'
26 et 27 juin



Conférence « Louis de Funès et les Gendarmes de Saint-Tropez, les années 60 - 80' ».



Conférence « Ault trois décennies 60 - 70 - 80 » par Ault le Petit Musée.



Concert « Les Pebbles »



Rassemblement de véhicules vintage - Un grand merci à Yannick PEIGNEUX pour les voitures.

Retraite aux flambeaux
suivie du feu d'artifice
14 juillet



Pot des estivants
09 juillet et 05 août



Marché artisanal et gourmand
15 juillet et 12 août



Cross Triathlon des Falaises
18 juillet



Deuxième édition du triathlon des falaises avec le soutien technique du COB.



Festival Ché wépes
29 juillet



Festival Ché Wépes : pour vivre une expérience 100% local ! Profiter des plaisirs de la mer et découvrir des stations balnéaires riches de leur histoire, se régaler de panoramas splendides... et assister aux spectacles en picard.

Les animations proposées
par notre animateur
territorial
Juillet



Temps fort : 76 enfants et adultes ont participé à la sortie au parc Astérix, sous un magnifique soleil. Cette sortie a été financée par la commune à destination des enfants du groupe scolaire Simone Veil.

Philémoi Les sculptures sonores
Du 08 au 13 août



La compagnie Philémoi a exposé des sculptures mêlant arts visuels, musique, sciences et poésie, qui ont permis à chacun de jouer librement avec les sons.

Fête de la mer
15 août



Bal populaire
20 août



Festival Rock & Ault
27 août



Un spectacle de qualité de Fred chante RENAUD avec un très gros succès en première partie de « Rock & Ault »

Les animations proposées par notre
animateur territorial
Août



Julien NOUREUX a durant cet été proposé différentes animations pour les jeunes et les familles.

Les rendez-vous du samedi
Juillet et août



OCTOBRE ROSE
15 octobre



Espace culturel J. Prévert
29 octobre



AMUSÉON à l'espace Jacques PREVERT

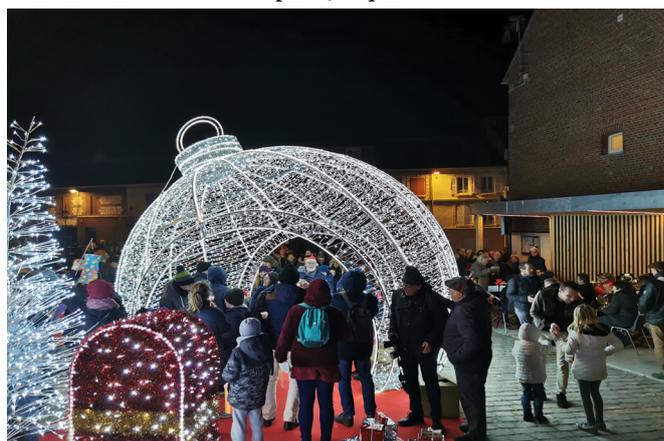
Téléthon
03 décembre

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Les animations et actions organisées par le commune et les associations locales au profit du Téléthon ont permis de collecter la somme de **6 245,60 euros**. La mobilisation de tous permet à l'AMF-TELETHON de réaliser des avancées scientifiques mais aussi d'accompagner les malades dans leur quotidien. Merci à tous les donateurs et les associations locales pour leur participation.

Illuminations de Noël
02 décembre



Inauguration des illuminations de Noël avec la participation de l'harmonie municipale, défilé des enfants avec leur lampion et distribution de sachets de friandises sous la boule de Noël. Vin chaud et chocolat chaud servis par l'équipe municipale.

Au service des habitants : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Acteur incontournable de la politique sociale menée sur la commune, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif présidé de plein droit par le maire de la commune. Il est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le CCAS anime une mission générale de prévention et de développement social dans la commune avec les institutions publiques et privées.

Aujourd'hui plus que jamais le rôle du CCAS prend ainsi toute sa plénitude et les actions de proximité qu'il porte se révèlent être un rempart essentiel contre l'exclusion, l'isolement et le repli sur soi.

Il œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées.

- Son service d'aide à domicile

Lorsque l'on choisit de rester à son domicile et que l'on avance en âge, il est parfois utile, voire indispensable, de recevoir une aide pour que la vie soit plus agréable, plus confortable.

La commune, par l'intermédiaire de son CCAS dispose de son propre service d'aide à domicile. Le service a été renforcé par Hélène SCHUTZE, qui dispose de toutes les formations et assure également les missions d'accompagnement administratif pour le suivi des dossiers avec les bénéficiaires et leurs familles. Les aides à domicile ont suivi leur formation d'intégration dans la fonction publique ainsi que le brevet de premier secours.

Il assure un transport gratuit pour tous les habitants.

- Son transport gratuit : la navette

Le CCAS a fait l'acquisition d'un minibus dès

2020 accessible aux personnes à mobilité réduite et des navettes gratuites en porte à porte sont organisées à destination des services médicaux, services administratifs, cimetière, restos du coeur...

Ce service emporte un franc succès puisqu'à ce jour 1 253 exactement en ont bénéficié. Il est assuré par des chauffeurs bénévoles.

Il ne concerne pas que les personnes âgées en perte d'autonomie qui en raison de difficultés physiques ne peuvent plus utiliser leur voiture. La navette est à la disposition de toute la population qui rencontre des problèmes de mobilité. Elle se déplace jusque Abbeville et Dieppe pour les différents rendez-vous.

Depuis début janvier, pour le marché du samedi matin il a été décidé que la navette passerait chercher les personnes à leur domicile.

Les inscriptions sont prises au secrétariat de Mairie.

Il veut rompre l'isolement des Aînés

- Ses actions en faveur des Aînés

Les repas et goûters

La crise sanitaire, liée au Covid-19, a contribué de manière très importante à créer de nouvelles situations d'isolement, de repli sur soi et de perte des liens sociaux.

C'est pourquoi les membres du CCAS s'attachent à offrir aux Aînés de la commune (en résidence secondaire ou principale) deux goûters et deux repas par an. Les rendez-vous en 2023 sont les suivants :

- Repas samedi 11 Mars
- Goûter du printemps Jeudi 15 juin
- Repas samedi 7 octobre
- Goûter de Noël jeudi 14 décembre

Un colis offert

La plus belle fête de l'année est toujours l'occasion pour les membres du CCAS de rencontrer les personnes âgées de 65 et plus, inscrites sur la Liste Electorale, pour leur offrir le colis de Noël. Des permanences sont tenues pour

la distribution en Mairie. Pour les personnes qui ne peuvent se déplacer les élus ont le plaisir d'aller frapper à leur porte, les saluer, prendre de nouvelles, parler et leur offrir le colis de Noël, pour des instants de bonheur partagé. En fin d'année 2022 le nombre de colis distribués était de 448 pour un montant budgétaire de 14 491.20 euros pour le CCAS

Il ne les oublie pas : Personnes en situation d'handicap.

Dès 2020, les membres du CCAS ont souhaité, comme il doit, associer les personnes en situation d'handicap à leurs actions. Ainsi quelque soit leur âge elles bénéficient du colis de fin d'année et peuvent assister aux repas et goûter

Il assure le lien des actions du Centre Intercommunal d'Action Sociale (de la communauté de communes des villes sœurs).

SORTIR DANS LES 28 ! Un accès à la culture pour tous.

Un dispositif est mis en place par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des villes sœurs afin de contribuer à l'accompagnement vers la Culture des familles bénéficiaires des minimas sociaux et à leur pouvoir d'achat en apportant un soutien aux acteurs culturels du territoire communautaire.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes des villes sœur met à disposition des usagers, identifiés et proposés exclusivement par le Centre Communal d'Action Sociale un chéquier de 50 € composé de 10 chèques de 5€. Un formulaire est à compléter et il convient de fournir l'avis fiscal 2022 sur les revenus 2021.

Les chèques permettent l'accès sur les 28 communes de la communauté de communes aux activités des partenaires qui auront signés la

convention comme par exemple :

- Ecoles de cirque, danse, musique, ateliers d'Art plastique et théâtre.
- Cinémas
- Théâtres
- Musées
- Bibliothèques et médiathèques
- Festivals
- Animations des communes et des associations à caractère culturel

UN ACCUEIL SOCIAL PERSONNALISE

Un accueil personnalisé sur rendez-vous pour les aides légales et facultatives et toutes les démarches administratives

Le premier accueil social inconditionnel de proximité doit garantir que toute personne rencontrant des difficultés ou souhaitant exprimer une demande d'ordre social bénéficie d'une écoute attentionnée de la globalité de ses besoins et préoccupations, afin de se voir proposer le plus rapidement possible des conseils et une orientation adaptée, dans le respect du principe de participation des personnes aux décisions qui les concernent.

L'accueil du CCAS est maintenant assuré directement par la Vice-Présidente, Florence LE MOIGNE. Elle reçoit sur rendez-vous et assure personnellement le suivi administratif de toutes les demandes (comme demandes de logement social, demandes MDPH, interventions auprès des différents partenaires sociaux, aides alimentaires, demandes aides financières soumises au conseil d'administration du CCAS, dossiers pour les obligations alimentaires, placements en hébergement, dossiers aide à domicile,)

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie 03.22.60.41.21 ou en cas d'urgence sur son portable au 06.71.08.87.51

Pour les urgences du service d'aide à domicile il convient d'appeler Hélène SCHUTZE sur le 07.88.66.35.75.

20 Agenda

Février 2023 :

Jusqu'au 25 février

- Exposition Caroline DAHYOT / Bibliothèque

Jeudi 9 février

- Lectures textes prose et poésie / Bibliothèque

Samedi 11 février

- Atelier de reconnexion corps et nature / Salle Daurelly

- Repas de Saint-Valentin du Comité des fêtes / Casino

Samedi 18 février

- Exposition Histoire des falaises par Ault Environnement / Casino

Dimanche 19 février

- Exposition Histoire des falaises par Ault Environnement / Casino

Mercredi 21 février

- Après-midi « Mardi Gras » lecture, histoires et activité / Bibliothèque

Jeudi 23 février

- Récital : Piano Chanson / Bibliothèque

Samedi 25 février

- Poésie : la liberté / Bibliothèque

Mars 2023 :

Mercredi 1 mars

- Lancement « Ecriture de poésie » avec les 10 mots de la Francophonie / Bibliothèque

Jeudi 2 mars

- Animation éveil musical / Bibliothèque

Vendredi 3 mars

- Scène ouverte à tous / Bibliothèque

Dimanche 5 mars

- Loto du Comité des fêtes / Casino

Mercredi 8 mars

- Lecture et activité « Histoire de fille » / Bibliothèque

Samedi 11 mars

- Atelier de reconnexion corps et nature / Salle Daurelly

- Repas des Aînés Commune - CCAS / Casino

- Discussion autour des droits des femmes / Bibliothèque

Mercredi 15 mars

- Histoire et activité thème « Le printemps » / Bibliothèque

Samedi 18 mars

- Soirée St-Patrick de la Dynamique Aultoise / Casino

Samedi 25 mars

- Bourse Militaire par Ault 44 / Gymnase

- Repas de printemps par Retraite et Loisirs / Casino
- Semaine de la francophonie - Après midi texte et poésie / Bibliothèque

Dimanche 26 mars

- Bourse Militaire par Ault 44 / Gymnase

Avril 2023 :

Du mercredi 4 avril au vendredi 12 mai

- Exposition « Un animal, des animaux » - Espace enfant / Bibliothèque

Vendredi 7 avril

- Scène ouverte à tous / Bibliothèque

Samedi 8 avril

- Atelier de reconnexion corps et nature / Salle Daurelly

- Printemps des Artistes Amateurs Picards / Casino

Dimanche 9 avril

- Chasse aux oeuf par les Parents d'Élèves Aultois / Stade et Parc du Moulinet

- Printemps des Artistes Amateurs Picards / Casino

Du mercredi 11 avril au Samedi 13 mai

- Exposition « Art et recyclage » - Espace adulte / Bibliothèque

Jeudi 13 avril

- Animation bébé lecteurs / Bibliothèque

Mardi 18 avril

- Magicien avec Victor / Bibliothèque

Mercredi 19 avril

- Animation « Cochons » / Bibliothèque

Jeudi 20 avril

- Récital Guitare Harmonica Voix / Bibliothèque

Samedi 22 avril

- Exposition Histoire des falaises par Ault Environnement / Casino

Dimanche 23 avril

- Exposition Histoire des falaises par Ault Environnement / Casino

- Brocante du Comité des fêtes / Gymnase et cour de la Maison Des Associations

Mercredi 26 avril

- Lecture et activité / Bibliothèque

Jeudi 27 avril

- Peinture « Pieds et mains » / Bibliothèque

Samedi 29 avril

- Marche de printemps de la Dynamique Aultoise / Gymnase

- Exposition du Club photo de Friville / Casino

- L'empereur et le rossignol - Conte et Musique informa-

tique / Espace Jacques Prévert

Dimanche 30 avril

- Exposition du Club photo de Friville / Casino

Mai 2023 :

Mardi 2 mai

- Animation éveil musical / Bibliothèque

Mercredi 3 mai

- Venue d'une auteure : présentation et dédicace pour jeunes et adultes / Bibliothèque

Jeudi 4 mai

- Lecture d'histoires sur l'écologie et activité : fabrication d'un hérisson / Bibliothèque

Samedi 6 mai

- Exposition du Club photo de Friville / Casino

Dimanche 7 mai

- Exposition du Club photo de Friville / Casino

Lundi 8 mai

- Commémoration du 8 mai 1945 / Mairie
- Brocante Rue de St-Valéry par A.S.J.A

Samedi 13 mai

- Atelier de reconnexion corps et nature / Salle Daurelly

Du mercredi 17 mai au vendredi 16 juin

- Exposition « Photos reflets d'eau » / Bibliothèque
- Exposition « Objets en céramique » / Bibliothèque

Vendredi 19 mai

- Récital Chant Piano / Bibliothèque

Vendredi 26 mai

- Fête des voisins de la Dynamique Autloise / Gymnase

Samedi 27 mai

- Harmonie municipale / Église St-Pierre
- Exposition photos par Ault 44 / Casino

Dimanche 28 mai

- Exposition photos par Ault 44 / Casino

Juin 2023 :

Samedi 3 juin

- Chorale « On connaît la chanson » organisé par Les amis du Beffroi / Église St-Pierre

Jeudi 8 juin

- Bébés lecteurs / Bibliothèque

Samedi 10 juin

- Atelier de reconnexion corps et nature / Salle Daurelly
- Chorale « Voici, voilà » organisé par Les amis du Beffroi / Église St-Pierre

Dimanche 11 juin

- Brocante du Comité des fêtes / Bois-De-Cise

Mercredi 14 juin

- Lecture et activité : les gens qu'on aime / Bibliothèque

Jeudi 15 juin

- Goûter des Aînés par la Commune - CCAS / Casino

Du Samedi 17 au mercredi 21 juin

- Exposition « De Gaulle et la Résistance » / Casino

Samedi 17 juin

- Inauguration du Centre Bourg (*prévision*)
- Fête Communale - Carnaval
- Concert de l'harmonie municipale / Casino

Dimanche 18 juin

- Commémoration « Appel du 18 juin » / Mairie

Mercredi 21 juin

- Fête de la musique avec l'Harmonie Municipale / Casino

Samedi 24 juin

- Soirée country et années 80 de la Dynamique Autloise / Casino

ACTION CCAS 2023 - PARCOURS DU COEUR

Les maladies cardio-vasculaires tuent sans prévenir, mais ne frappent pas par hasard ! Elles sont des maladies du mode de vie... La prévention doit devenir culturelle en France.

Elle est à initier dès l'enfance, en insistant sur les mesures d'hygiène de vie optimales, en impliquant les parents, les enseignants et les professionnels de santé.

Nous ne devons pas attendre d'être malades pour prendre soin de nous !

Par leur force collective et l'enthousiasme qu'ils génèrent, les Parcours du Cœur sont devenus le plus large événement de prévention santé de notre pays. Ils appartiennent avant tout à tous ceux qui les organisent, partout en France

L'idée est simple : bouger ensemble et apprendre les bonnes habitudes d'hygiène de vie pendant une journée, pour avoir envie de le faire pendant toute l'année.

Le centre communal d'action sociale sera organisateur en 2023, le samedi 20 mai 2023.





AULT EST SUR



IntraMuros

Téléchargez **GRATUITEMENT** l'application intramuros en toute simplicité sur votre mobile ou tablette.

COMMENT CA MARCHE ?

Sélectionnez AULT et naviguez dans les différents onglets pour découvrir toutes les fonctionnalités permises par l'application mobile de votre commune.

Accédez à toutes les informations de votre bassin de vie depuis votre mobile ! Consultez les événements, actualités, services mairie de la commune ou les informations essentielles concernant l'école de vos enfants, les commerces ou associations du territoire en quelques clics. Et pour ne rien rater, vous recevez des notifications.

Signalez

Vous avez un signalement à faire à la mairie (problème éclairage, problème sur la voirie, constat de dégradation) en passant par l'application votre message arrive directement sur le service concerné

Simple, rapide, gratuit **N'HESITEZ PAS !**

QR Code de téléchargement à prendre en photo depuis votre téléphone portable



Tout d'abord, Hubert Hedin nouveau conseiller municipal et moi-même vous souhaitons aux Aultois tous nos vœux de santé, bonheur, réussite dans vos projets pour l'année 2023.

Malgré la conjoncture actuelle la vie continue et l'espoir de solution reste en chacun de nous. La vie des Aultois est rythmée par les travaux de réaménagement du centre bourg, ce projet longtemps décrié et maintenant admiré par nos décideurs, concitoyens, voisins, touristes entre dans sa dernière phase. Le renouveau de Ault a permis l'augmentation du nombre de notre population, la création de plusieurs commerces et a redonné à Ault l'image d'une ville accueillante et humaine.

En parallèle les élus attentifs au quotidien des Aultois offrent beaucoup de services : des subventions allouées, des emplois dans les différents services, des animations, des repas, des réceptions, des Vœux avec soirée dansante, etc...Un certain nombre d'entre vous apprécie toutes ces nouveautés multiples et variées, le quoiqu'il en coûte semble sans limite mais qu'on ne se trompe pas, tout a un prix. Un budget et des impôts doivent être maîtrisés, l'espoir de voir ceux-ci diminuer comme il était promis fond comme neige au soleil et la crainte d'une augmentation naît peu à peu.

Comme l'a dit Winston Churchill : » Christophe Colomb fut le premier socialiste : il ne savait pas où il allait, il ignorait où il se trouvait et il faisait tout ça aux frais du contribuable. »

L'installation de panneaux lumineux, l'application intramuros permettent de s'informer et de rassembler Ault mais le manque de communication avec les élus est un sujet auquel vous êtes de plus en plus confrontés ce qui crée une division.

Bonne et heureuse année 2023.

Laurent HOUBART et Hubert HEDIN



LA MAIRIE

Adresse : 27 bis grande rue
 Le site internet : www.ault.fr
 Facebook : Commune d'ault

L'ACCUEIL :

Horaires d'ouverture :
 du lundi au jeudi de
 8h30-12h et 13h30-17h

le vendredi

08h30-12h et de 13h30-16h30

le samedi de 10h-12h

Téléphone : 03 22 60 41 21

Mail : secretariat.accueil@ault.fr

LES SERVICES :

Service Population : Accueil, état civil, cimetière et élections :

Téléphone : 03 22 60 41 21

Mail : secretariat.general@ault.fr

Secrétariat des services techniques :

Téléphone : 03 22 60 36 42

Mail : servicestechniques@ault.fr

L'urbanisme :

Téléphone : 03 22 60 36 43

Mail : urbanisme@ault.fr

Comptabilité et gestion administrative des campings :

Téléphone : 03 22 60 36 40

Mail : comptabilite@ault.fr

Animation - Relations avec les associations -

Transport scolaire :

Téléphone : 03 22 60 41 21

Mail : j-nouveaux@ault.fr

Service élections :

Mail : election@ault.fr

CCAS et Affaires sociales :

Accueil social assuré par Florence LE MOIGNE sur rendez-vous au :
 06 71 08 87 51

Mail : ccas@ault.fr

Maintien à domicile : 07 88 66 35 75

La Bibliothèque Paul Éluard :

17 avenue du Général Leclerc

Téléphone : 03 22 60 52 21

Mail : bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil :

Rue de Dalhausen

Téléphone : 03 22 60 50 32

SERVICES PUBLICS

Trésor Public - Centre des Finances Publiques :

154 Rue Henri barbusse

80130 Friville-Escarbotin

Téléphone : 03 22 30 20 69

Gendarmerie

Communauté de Brigades de St-Valéry-sur-Somme :

766 Rte de Ribeaupillé

80230 St-Valéry-sur-Somme

Téléphone : 03 22 60 12 17

Déchèterie d'Ault :

Rue d'Eu

80460 Ault

Téléphone : 03 22 26 28 67

Horaires : le lundi et du mercredi au samedi :

Période hivernale : de 9h à 11h50 et de 14h à 16h50 (du 15/10 au 14/04).

Période estivale : de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 (du 15/04 au 14/10).

Point d'information touristique :

Au Panier Fleuri

7 avenue du Général Leclerc

Le site internet :

www.destinationletreport-mers.fr

CONTACT AVEC LES ÉLUS

Le Maire :

Marcel LE MOIGNE

le-maire@ault.fr

Urbanisme

Environnement :

Laurent CHOLET

l-cholet@ault.fr

Administration générale Affaires sociales

Cimetière

Plan de sauvegarde :

Florence LE MOIGNE

f-lemoigne@ault.fr

Développement local

Tourisme - Culture :

Alain NICQUET

a-nicquet@ault.fr

Éducation

Évènementiel :

Marie-Christine SAUZEAT

mc.sauzeat@sfr.fr

QR CODE

Site de la Mairie



Page Facebook